

Novembre 2018

Compléments septembre 2019

## Demande d'autorisation environnementale du parc éolien de la Plaine de Beauvais

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Département : Vienne

Communes : Payroux et La Chapelle-Bâton

#### Maître d'ouvrage



#### Contact

Guillaume GUEMARD  
ENERTRAG Poitou-Charentes III  
Cap Cergy - Bâtiment B  
4-6 rue des Chauffours  
95015 CERGY PONTOISE CEDEX  
Tél : 01 30 30 60 09

#### Réalisation et assemblage du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement  
Parc Ester Technopole  
21 rue Columbia  
87 068 LIMOGES

**Fichier n° 1 :**  
**Liste des pièces à**  
**fournir**



# LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Décrets n°2017-81 et 2017-82 du 26 janvier 2017 codifiés

(Document pouvant être renseigné par le pétitionnaire et à joindre  
à la demande d'autorisation environnementale)

## RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS VOLETS DE LA PROCÉDURE :

### Pétitionnaire

Vous êtes :

**Une personne physique**

**Une personne morale**

**Nom :**

Prénoms :

Adresse :

**Dénomination ou raison sociale :**

ENERTRAG POITOU CHARENTES III

**Forme juridique :** SCS

**N° de SIRET :** 82405020700011

**Adresse du siège social :**

4-6 rue des Chauffours, Cap Cergy Bâtiment B CERGY  
95015 Cergy Pontoise CEDEX

Date de naissance :

**Qualité du signataire de la demande :**

Vincent Masureel,  
Directeur général de la société ENERTRAG ENERGIE  
SAS, elle-même gérante de la SCS ENERTRAG POITOU-  
CHARENTES III

Site nouveau :

Site existant :

Emplacement du projet : Cf. fiche de répartition foncière en annexe

Commune(s) et département(s) où se situe le projet : Payroux et La Chapelle-Bâton – Vienne (86)

Fait à CERGY, le 20/09/2018

Signature : 

En fonction du projet, cocher les domaines concernés par la demande et se reporter aux pages concernées pour connaître les pièces à joindre au dossier, indépendamment des pièces communes à joindre dans tous les cas, visées à l'article R.181-13 du code de l'environnement.

DOMAINES CONCERNÉS PAR LA DEMANDE	OUI	NON
<b>1. LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES</b> (projets visés au 1° de l'article L. 181-1 ; déclarations loi sur l'eau soumises à évaluation environnementale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2. ICPE</b> (projets mentionnés au 1 <sup>er</sup> alinéa du 2° de l'article L. 181-1) p.8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. MODIFICATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE (RNN)</b> (articles L. 332-6 et L. 332-9 du code de l'environnement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>4. MODIFICATION D'UN SITE CLASSÉ</b> (art. L.341-7 et L.341-10 du code de l'environnement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>5. DÉROGATION « ESPÈCES ET HABITATS PROTÉGÉS »</b> (art.L.411-2 du code de l'environnement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>6. DOSSIER AGREMENT OGM</b> (article L. 532-3 du code de l'environnement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>7. DOSSIER AGREMENT DECHETS</b> (article L.541-22 du code de l'environnement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>8. DOSSIER ENERGIE</b> (article L. 311 1 du code de l'énergie)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>9. AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT</b> (articles L. 214-13 et L. 341-3 du code forestier)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## A REMPLIR par l'administration suite à la vérification des pièces du dossier

Date de l'accusé de réception du dossier :

## PIÈCES A FOURNIR DANS LE DOSSIER

*A la demande du préfet, le pétitionnaire pourra fournir autant d'exemplaires supplémentaires que nécessaire pour procéder à l'enquête publique et aux consultations prévues.*

	À remplir par le pétitionnaire	Cadre réservé à l'administration (Guichet)
	Fourni	Reçu
4 exemplaires du dossier « papier »	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Format électronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Documents communs aux différents volets de la procédure</b>	À remplir par le pétitionnaire			Cadre réservé au guichet*
	Sans objet	Fourni	Intitulé du document N° page**	Reçu
– Un <b>plan</b> de situation du projet, à l'échelle 1 / 25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur lequel sera indiqué l'emplacement du projet (R.181-13 2°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°7 Documents liés au code de l'environnement	<input type="checkbox"/>
– <b>Un justificatif de la maîtrise foncière du terrain</b> (R.181-13 3°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°8 Avis et accords	<input type="checkbox"/>
– Description de la <b>nature et du volume</b> de l'activité, l'installation, l'ouvrage ou les travaux envisagés, des <b>modalités d'exécution et de fonctionnement</b> , des <b>procédés de mise en œuvre</b> (R.181-13 4°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– <b>Rubriques concernées</b> par le projet (nomenclature eau et/ou nomenclature ICPE)(R.181-13 4°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– Les <b>moyens de suivi et de surveillance prévus</b> (R.181-13 4°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– Les <b>moyens d'intervention</b> en cas d'incident ou d'accident (R.181-13 4°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– Les <b>conditions de remise en état</b> du site après exploitation (R.181-13 4°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°8 Avis et accords	<input type="checkbox"/>
– La <b>nature, l'origine et le volume d'eau</b> utilisées ou affectées, le cas échéant (R.181-13 4°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Les <b>éléments graphiques</b> , plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier (R.181-13 7°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°4 Etude d'impact Fichier n°7 Documents liés au code de l'environnement	<input type="checkbox"/>
– Note de <b>présentation non technique</b> du projet (R.181-13 8°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°2 Note de présentation non technique	<input type="checkbox"/>

Si le projet est soumis à évaluation environnementale (articles R 122-2 et R 122-3 du code de l'environnement) :				
– Étude d'impact (le cas échéant actualisée)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°4 Etude d'impact	<input type="checkbox"/>
<b>Si le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, le dossier comportera une étude d'incidence (article R.181-14) comportant :</b>				
– Document attestant la dispense d'étude d'impact (voir volet 2)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– La description de l'état actuel du site sur lequel le projet doit être réalisé et de son environnement (R.181-14 1°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Les incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes du projet, sur les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 (R.181-14 2°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Les mesures d'évitement et de réduction envisagées ou de compensation le cas échéant (R.181-14 3°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Les mesures de suivi (R.181-14 4°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Les conditions de remise en état du site après exploitation (R.181-14 5°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Un résumé non technique (R.181-14 6°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– La compatibilité du projet avec les intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 (la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, y compris de ruissellement, en tenant compte des variations saisonnières et climatiques), et le cas échéant la comptabilité du projet avec le schéma directeur ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux avec les dispositions du plan de gestion des risques d'inondation mentionnée à l'article L. 566-7 et de sa contribution à la réalisation des objectifs mentionnés à l'article L. 211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D. 211-10 (R.181-14 II)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– L'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, le cas échéant (R.181-14 II)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

**VOLET 1/ LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES (D.181-15-1)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 2/ ICPE (L.181-25 et D.181-15-2)**

*Pour les projets ICPE, le dossier de demande est complété par les éléments suivants :*

	À remplir par le pétitionnaire			Cadre réservé au guichet*
	Sans objet	Fourni	Intitulé du document** N° page	
Précisions à apporter à l'étude d'impact :				
Les conditions de remise en état du site après cessation du projet.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°8 Avis et accords	<input type="checkbox"/>
Le dossier est complété par les pièces suivantes :				
– Les procédés de fabrication que le pétitionnaire mettra en œuvre, les matières qu'il utilisera, les produits qu'il fabriquera, de manière à apprécier les dangers ou les inconvénients de l'installation. Le cas échéant, le pétitionnaire pourra adresser, en exemplaire unique et sous pli séparé, les informations dont la diffusion lui apparaîtrait de nature à entraîner la divulgation de secrets de fabrication. (D.181-15-2 2°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– Description des capacités techniques et financières prévues à l'article L.181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières au plus tard à la mise en service de l'installation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
– Un plan d'ensemble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration (D.181-15-2 9°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°7 Documents liés au code de l'environnement	<input type="checkbox"/>
– L'étude de dangers mentionnée à l'article L.181-25 et définie au III de l'article D.181-15-2 (D.181-15-2 10°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°5 Etude de dangers	<input type="checkbox"/>

*Pour les cas particuliers relatifs aux dossiers ICPE suivants, des documents supplémentaires sont nécessaires D.181-15-2:*

	À remplir par le pétitionnaire			Cadre réservé au guichet*
	Sans objet	Fourni	Intitulé du document** N° page	
<b>I. Lorsque le pétitionnaire requiert l'Institution de servitudes d'utilité publique</b> prévues à l'article L. 515-8 pour une installation classée à implanter sur un site nouveau, préciser le périmètre de ces servitudes et les règles souhaités (D.181-15-2 1°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>II. Pour les installations destinées au traitement des déchets</b> , préciser l'origine géographique prévue des déchets ainsi que la manière dont le projet est compatible avec les plans prévus aux articles L. 541 11, L. 541 11 1, L. 541 13, L. 541 14 et L. 541 14 1 (D.181-15-2 4°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>III. Pour les installations relevant des articles L. 229-5 et L. 229-6</b> , fournir : (D.181-15-2 5°)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
a) Une description des matières premières, combustibles et auxiliaires susceptibles d'émettre du dioxyde de carbone	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
b) Une description des différentes sources d'émissions de dioxyde de carbone de l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
c) Une description des mesures prises pour quantifier les émissions à travers un plan de surveillance qui réponde aux exigences du règlement visé à l'article 14 de la directive 2003/87/CE du 13 octobre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

2003 modifiée. Ce plan peut être actualisé par l'exploitant sans avoir à modifier son autorisation				
d) Un résumé non technique des trois points précédents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>IV. Lorsque le dossier est déposé dans le cadre d'une demande de modification substantielle en application de l'article L. 181-14 et si le projet relève des catégories mentionnées à l'article L. 516-1, dresser l'état de pollution des sols prévu à l'article L. 512-18 (D.181-15-2 6°)</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Si l'état de pollution des sols met en évidence un danger au sens de l'article L. 511-1, le pétitionnaire propose soit les mesures de nature à éviter, réduire ou compenser cette pollution et le calendrier correspondant qu'il entend mettre en œuvre pour appliquer celles-ci, soit le programme des études nécessaires à la définition de telles mesures soit le programme des études nécessaires à la définition de telles mesures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>V. Pour les installations visées à la section 8 du chapitre V du titre Ier du livre V, les compléments prévus à l'article L.512-59 (D.181-15-2 7°)</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Pour les installations d'une puissance supérieure à 20 MW définies par un arrêté ministériel, une analyse du projet sur la consommation énergétique mentionnée au 3° du II de l'article R. 122-5 comportant une analyse coûts-avantages afin d'évaluer l'opportunité de valoriser de la chaleur fatale notamment à travers un réseau de chaleur ou de froid (D.181-15-2 II)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>VI. Pour les installations mentionnées à l'article R. 516-1 ou R. 515-101, les modalités de garanties financières exigées à l'article L.516-1, notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution (D.181-15-2 8°)</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°3 Description de la demande	<input type="checkbox"/>
<b>VII. Pour les installations à implanter sur un site nouveau</b> , fournir l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (D.181-15-2 11°)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°8 Avis et accords	<input type="checkbox"/>
<b>VIII. Pour les installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent : (D.181-15-2 12°)</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
a) Un document établissant que le projet est conforme aux documents d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fichier n°6 Documents liés au code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>
b) La délibération favorable prévue à l'article L. 515-47, lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale ou une commune a arrêté un projet de plan local d'urbanisme avant la date de dépôt de la demande d'autorisation environnementale et que les installations projetées ne respectent pas la distance d'éloignement mentionnée à l'article L. 515-44 vis-à-vis des zones destinées à l'habitation définies dans le projet de plan local d'urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
c) Lorsque l'autorisation environnementale tient lieu d'autorisation prévue par les articles L. 621-32 et L. 632-1 du code du patrimoine, fournir :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Une notice de présentation des travaux envisagés indiquant les matériaux utilisés et les modes d'exécution des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Un plan de situation du projet, mentionné à l'article R. 181-13, précise le périmètre du site patrimonial remarquable ou des abords de monuments historiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

– Un plan de masse faisant apparaître les constructions, les clôtures et les éléments paysagers existants et projetés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Deux documents photographiques permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement proche et le paysage lointain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
– Des montages larges photographiques ou des dessins permettant d'évaluer dans de bonnes conditions les effets du projet sur le paysage en le situant notamment par rapport à son environnement immédiat et au périmètre du site patrimonial remarquable ou des abords de monuments historiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>IX. Dans les cas mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 181-9,</b> fournir la délibération ou l'acte formalisant la procédure d'évolution du plan local d'urbanisme, du document en tenant lieu ou de la carte communale <i>(D.181-15-2 13°)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
<b>X. Pour les carrières et les installations de stockage de déchets non inertes résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales,</b> la demande d'autorisation comprend le plan de gestion des déchets d'extraction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

**VOLET 3/ MODIFICATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE (D.181-15-3)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 4/ MODIFICATION D'UN SITE CLASSÉ (D.181-15-4)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 5/ DÉROGATION « ESPECES ET HABITATS PROTÉGÉS »<sup>\*\*\*</sup> (D.181-15-5)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 6/ DOSSIER AGREMENT OGM (D. 181-15-6)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 7/ DOSSIER AGREMENT DECHETS (D. 181-15-7)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 8/ DOSSIER ENERGIE (D. 181-15-8)**

**NON APPLICABLE**

**VOLET 9/ AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT <sup>\*\*\*</sup> (D. 181-15-9)**

**NON APPLICABLE**

## Annexe : tableau foncier de l'emprise du projet

	Commune	Parcelle	Lieu-dit	Surface parcelle	Voirie définitive et plateformes	Constructions	Survol
<b>Éolienne PR1</b>							
Implantation	La Chapelle Bâton	B 244	Les Grisonnières	30030	4195	44	8911
Survol	La Chapelle Bâton	B 243	Les Grisonnières	28660	10		6154
<b>Éolienne PR2 et Postes de Livraison</b>							
Implantation et Postes	La Chapelle Bâton	B 255	Le Bois Canard	52720	2653	96	9547
Survol	La Chapelle Bâton	B 61	Touche les Boeufs	43450			5518
<b>Éolienne PR3</b>							
Implantation	La Chapelle Bâton	B 259	Le Marchais d'Herboux	81260	2967	44	15066
Accès	La Chapelle Bâton	B 246	Le Bois Canard	14970	633		
<b>Éolienne PR4</b>							
Implantation	Payroux	G 645	Plaine de Beauvais	37900		44	15066
<b>Éolienne PR5</b>							
Implantation	Payroux	G 640	Le Chataigner Brisson	32730		44	13677
Survol	Payroux	G 639	Le Chataigner Brisson	30685			1389
Accès	Payroux	G 643	Plaine de Beauvais	14505			
<b>Éolienne PR6</b>							
Implantation	Payroux	F 6	Le Bois Courcel	71955		44	15066
Accès	Payroux		Chemin rural des Chevreaux		1037		